

ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD

Email : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE : <http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>

Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville

04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 84 de décembre 2017

A - Les évènements importants du mois de décembre 2017

En premier lieu, à l'occasion de cette dernière lettre de l'année 2017 nous vous présentons à tous : adhérents, sympathisants, lecteurs assidus de notre lettre mensuelle nos meilleurs vœux pour la future année, santé et réussite pour tous , en espérant également que notre engagement sur les projets difficiles et pourtant capitaux pour l'avenir de notre pays concernant les axes ferroviaires qui le traversent obtiennent des résultats positifs

Dans cette optique nous avons rencontré le 28 novembre 2017 M. Massette nouveau Président du Conseil Départemental 04 pour lui présenter, une fois encore, l'ensemble de nos projets pour les Alpes et lui souligner leur intérêt pour l'avenir économique du 04, d'abord pour la vallée de la Durance qui participera directement dans la zone des AHP traversée au développement engendré par sa position centrale entre la Catalogne et la vallée du Pô et leur ouverture directe sur l'hinterland vierge offert au port de Marseille, avec également pour la région dignoise et pour tout l'est du département , s'ils réussissent à se raccorder à cette voie royale par Digne-St Auban la possibilité d'éviter l'asphyxie économique qui se profile en lui ouvrant par la dorsale alpine Nice-Grenoble un avenir touristique et résidentiel de premier ordre . Nous lui avons également souligné la nécessité d'une présence du 04 dans toutes les manifestations organisées sur le sujet où tous les autres départements sont fortement présents, son absence est remarquée et ses intérêts sont mal défendus. Il nous a apporté son soutien sur tout ces points et nous espérons une action positive dans ce sens.

Dans la même optique nous avons rencontré le 14 novembre 2017 M. Fabien Bonino représentant notre nouvelle député Mme Delphine Bagarry pour l'informer de tous les projets ferroviaires intéressant notre département. Pas très au courant de ces problèmes il fut très attentif et nous a promis de transmettre ces 'information à Mme Bagarry. Nous le relancerons pour en connaître le résultat. De son côté M. Castaner nouveau ministre, accaparé probablement par ses nouvelles fonctions au sein de L REM, oubli son département , nous lui adressons un courrier pour lui renouveler la nécessité de s'occuper un peu plus des besoins profonds du 04 en laissant à une représentation les formalités électives sur le terrain.

Très important également le RDV que nous avons obtenu par l'intermédiaire du Président Muselier avec M Didier Biau Directeur infrastructures et grands équipements. Il nous a fort aimablement reçus à Marseille le 5 décembre entouré de son état major régional : LER, TER, CP horaires, une discussion intéressante s'est engagée avec tous ses personnels au cours de laquelle nous avons détaillé nos idées concernant l'amélioration dans le temps des possibilités des axes traversant les Alpes du Sud en les classant comme exprimé dans nos propositions au SRADDET selon l'ordre ci -dessous :

- a) Les mesures pouvant être prises immédiatement sans investissement importants :

- augmentation des vitesses commerciales

- mise en place de trains inter régionaux Marseille Grenoble

- réorganisation de la desserte Marseille Briançon et de l'Étoile de Veynes avec correspondances quai à quai en gare de Veynes de toutes les circulations montantes Marseille Briançon avec les circulations descendantes Briançon Grenoble ou Valence donnant accès à toute la vallée de la Durance, à Grenoble et Valence.

- réorganisation de la desserte Veynes Marseille en imposant le croisement à St Auban de toutes les circulations montantes et descendantes de manière à assurer avec un seul car la desserte de Digne vers Marseille Grenoble et Valence

- organisation à Digne des correspondances entre tous ces cars de ou vers St Auban avec les trains CP pour donner accès à tout l'est du département à Marseille Grenoble et Valence.

- organisation avec gares d'éclatement sur les axes Marseille Briançon et Nice Grenoble des correspondances ultimes routières électriques vers toutes les localités des 04 et 05

- b) Les mesures à moyenne échéance nécessitant un investissement minimum

- réactivation voyageurs Pertuis Cavaillon donnant accès par la virgule à la gare d'AVIGNON TGV

- réactivation de la ligne Digne St Auban mettant en place une liaison directe de la côte d'azur aux Alpes du Nord et l'accès direct pour les Alpes du Sud à quatre aéroports internationaux.

- c) Les mesures à plus longue échéance nécessitant des investissements importants sont compris dans ce paragraphe le percement international du tunnel de Montgenèvre, l'aménagement de la vallée de la Durance et son raccordement sud et aux lignes LGV et classiques

Cette voie royale idéalement située au centre de l'Europe offre à la région des perspectives énormes pour son essor économique.

Dans sa réponse M. Biau s'est montré intéressé par les aménagements des correspondances en gare de Veynes et de St Auban. Il est resté très flou sur l'organisation autour des axes ferroviaires des liaisons routières ultimes et sur l'amélioration des sillons ferroviaires invoquant comme argument principal le coût budgétaire des sillons routiers : 6€/Km voyageur par rapport au coût du ferroviaire 14€/Km voyageur. Nous lui avons fait remarquer que cette vision strictement budgétaire n'était pas digne d'une Assemblée Gouvernante car sont cachés aux citoyens les véritables coûts qu'il paye par ses impôts. Tous les postes de coût sont en défaveur du transport routier. : Énergie consommée- Frais de personnel de conduite -Frais du personnel d'exploitation -Amortissement et Entretien des voies de circulation – Amortissement et entretien du matériel roulant – Amortissement et entretien du matériel de signalisation. Il faut ajouter à ces coûts directs ceux engendré par les frais de santé publique, de dégradation du territoire qui découlent des différentes pollutions routières.

.Nous n'avons pas obtenu, non plus, de réponse sur les réactivations Pertuis Cavaillon et Digne St Auban dont la Région semble se désintéresser, pas de précision non plus, sur le tunnel de Montgenèvre et l'aménagement de la vallée de la Durance, projet que la Région ne met pas en avant malgré les promesses des Présidents Estrosi et Muselier.

Notre entrevue avec Mme Leydet présidente départementale de UFC Que choisir nous a permis de constater le manque d'information qui affecte les Bas-Alpins sur le développement de ces projets et leur manque de réflexion sur l'avenir. Prenant note de nos observations Mme Leydet nous a donné l'assurance de les étudier et de les transmettre à son échelon régional puis national pour agir à leur niveau.

Dernière rencontre le 18 décembre à Gap avec Mme Pascale Boyer député LREM de la 1ère circonscription du 05. Très intéressée par les problèmes alpins que nous lui avons présentés nous avons eu avec elle une discussion importante et constructive , son attention a été attirée sur la nécessité de trouver pour chacun des axes traversant les Alpes du Sud des solutions globales intéressant tous les départements traversés. C'est la condition de la survie et du développement de toutes les Alpes du Sud.

B - Les réunions au fil des jours (voir ci-dessus)

-28//12/17 RDV avec M. Massette président CD 04

- 5/12/17 RDV à Marseille avec M. Didier Biau et son Etat Major

- 13/12/17 RDV à Manosque avec Mme Leydet présidente départementale de Que Choisir

- 18/12/17 RDV à Gap avec Mme Pascale Boyer député 05

- 22/12/17 participation à Digne AG Volonté Citoyenne:présentation des projets ferroviaires ALAS en insistant sur leur globalité pour la Région.

C - Les courriers du mois-

- 7/12/17 Lettre à M. Didier Biau directeur des infrastructures et des grands équipements de la Région:confirmation des discussions du RDV du 5/12/17

- 23/12/17 Lettre à M. Christian Estrosi Président Métropole de Nice : réponse à sa lettre 21/12/17

- 11/12/17 lettre à M. Ciotti député 06 : constat pour action auprès de M Estrosi.